Image not found or type unknown

Autorisation pour taille de haies

Par **chemin dominique**, le **10/05/2018** à **20:34**

Bonjour, voila des années avec mon voisin on a l'habitude de tailler sa haie composée de troène chacun de son coté sans problème.
Maintenant? il loue sa propriété depuis deux ans et le locataire refuse de faire de mème il y a des ronces et des rejets d'arbres divers. Ma question est, si le propriétaire me donne l'autorisation de tailler sa haie ,en épaisseur et en hauteur, par écrit est ce que le locataire peut me nuire?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés